



**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**Règlement RGCA25-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2025).**

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2024, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

Règlement RGCA25-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2025)

Ce règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et est déposé au bureau du secrétaire d'arrondissement où il peut être consulté.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Le 9 décembre 2024